AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 44 de MAI 1964 — 20 Mai 1964

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.-

Tavelures du pommier et du poirier :

Effectuer un nouveau traitement, les risques de contaminations sont importants.

V I G N E

AVERTISSEMENT.-

Mildiou :

En raison de la croissance rapide de la vigne, et de la situation orageuse régnant sur l'ensemble de la CHAMPAGNE, un traitement est recommandé sur la totalité du vignoble champenois.

INFORMATIONS.-

Pyrale :

Ce parasite est fréquent dans de nombreux crus ; l'application d'un traitement insecticide, combiné au traitement anticryptogamique conseillé ci-dessus, est recommandé, y compris sur les jeunes plantes, dans les zones contaminées.

Erinose :

Cet acarien se rencontre fréquemment, en particulier dans les "Blancs" les traitements au soufre s'avèrent très efficaces contre lui.

Rougeot parasitaire (ou Brenner) :

Le traitement antimildiou recommandé ci-dessus est également efficace contre le "Rougeot".

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

Pégomyie de la betterave :

Le temps sec et chaud est peu favorable à une évolution rapide de la pégomyie : avortement partiel des oeufs, pontes moins instenses.

Toutefois, la végétation des betteraves se trouvant également affectée par les conditions climatiques, une surveillance attentive doit être maintenue afin d'intervenir éventuellement sur les jeunes larves avant qu'elles aient occasionné des dommages sensibles au feuillage.

Puceron noir de la betterave :

Les premières colonies se révèlent fréquentes dans certaines pièces.

L'utilisation de produits endothérapiques permettant de contrôler dans les plus brefs délais toute invasion sérieuse, une intervention ne se révèle pas nécessaire dans l'immédiat, mais peut être à envisager prochainement si les conditions climatiques n'évoluent pas.

Eventuellement il y aurait intérêt à utiliser contre la pégomyie un produit également valable contre le puceron.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE Directeur-Gérant : L. BOUYX